

RCS : ST MALO Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00946 Numéro SIREN : 891 846 487 Nom ou dénomination : GROUPE ONYX

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2023 sous le numéro de dépôt 5232



GROUPE ONYX

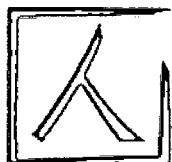
Société par Actions Simplifiée au capital de 501.000 Euros

Siège social : 7, Rue Jean Charcot – 35720 MESNIL ROC'H

891.846.487 RCS SAINT MALO

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

**CERTIFIÉS CONFORMES
LE PRÉSIDENT**



BILAN - ACTIF

Edition provisoire

103570 - SAS GROUPE ONYX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF

	Valeurs au 31/12/22		Valeurs au 31/12/21	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 904	1 106	798	1 750
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				10 961
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	266 342	52 757	213 585	53 924
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	505 100		505 100	519 050
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	70		70	70
Prêts				
Autres immobilisations financières	137 630		137 630	3 696
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	911 046	53 863	857 183	589 451
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 000		6 000	7 050
Créances				
Clients	261 067		261 067	112 000
Clients douteux, litigieux				
Clients Factures à établir	182 818		182 818	137 856
Personnel et comptes rattachés				
Créances fiscales et sociales	27 473		27 473	10 681
Groupe et associés	888 573		888 573	895 828
Débiteurs divers	906 317		906 317	28 550
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	544		544	59 163
Charges constatées d'avance (3)	65 514		65 514	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 338 306		2 338 306	1 251 129
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 249 352	53 863	3 195 488	1 840 580



BILAN - PASSIF

Edition provisoire

103570 - SAS GROUPE ONYX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 501 000)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières diverses

Groupe et associés

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs

Fournisseurs, factures non parvenues

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

Valeurs
au 31/12/22

Valeurs
au 31/12/21

501 000

501 000

50 100

50 417

61 347

100 517

662 863

601 517

662 863

601 517

934 320

854 547

903 451

217 455

193 679

31 148

17 458

9 304

274 994

95 676

208 724

827

30 106

2 532 625

1 239 063

3 195 488

1 840 580



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Edition provisoire

103570 - SAS GROUPE ONYX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 03/12/20 Au 31/12/21	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	1 062 590	237 642	824 948	347
Montant net du chiffre d'affaires	1 062 590	237 642	824 948	347
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	3 333	5 333	-2 000	-37
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	-12 365	70 465	-82 831	-118
Autres produits	2 261	99	2 162	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 055 819	313 540	742 279	237
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	575 336	132 793	442 544	333
Impôts, taxes et versements assimilés	18 518	4 792	13 726	286
Salaires et traitements	174 674	17 634	157 040	891
Charges sociales	49 882	2 320	47 562	
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	56 302	18 000	38 302	213
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	66 509	26	66 484	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	941 222	175 565	765 657	436
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	114 597	137 974	-23 378	-17
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Edition provisoire

103570 - SAS GROUPE ONYX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 03/12/20 Au 31/12/21	Variation en valeur en %	
Produits financiers				
De participation				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.				
Autres intérêts et produits assimilés	44 467	4 231	40 237	951
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	44 467	4 231	40 237	951
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées	21 122	1 053	20 069	
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	21 122	1 053	20 069	
RÉSULTAT FINANCIER	23 345	3 177	20 168	635
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	137 942	141 152	-3 210	-2
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	21 000	7 350	13 650	186
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 000	7 350	13 650	186
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	552		552	
Sur opérations en capital	46 440	7 350	39 090	532
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	46 992	7 350	39 642	539
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-25 992		-25 992	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	50 603	40 635	9 968	25
TOTAL DES PRODUITS	1 121 286	325 121	796 166	245
TOTAL DES CHARGES	1 059 940	224 604	835 336	372
Bénéfice ou Perte	61 347	100 517	-39 170	-39

GROUPE ONYX

Société par Actions Simplifiée au capital de 501.000 Euros
Siège social : 7, Rue Jean Charcot – 35720 MESNIL-ROC'H
891.846.487 RCS SAINT-MALO

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUILLET 2023**

EXERCICE CLOS DU 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

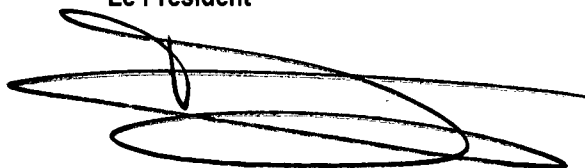
L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum des Assemblées générales ordinaires, approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 61.347 Euros de la manière suivante :

Affecté en totalité au poste « Autres réserves », qui s'établirait en raison de cette affectation à 111.764 Euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale fait état qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
Le Président**





GROUPE ONYX

Société par actions simplifiée

7 rue Jean Charcot
35720 MESNIL ROC'H

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022



GROUPE ONYX
Société par actions Simplifiée

7 rue Jean Charcot
35720 MESNIL ROC'H

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE ONYX, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

BG&A

Siège Social
14 rue Cambacérès
75008 PARIS

S.A.S au capital de 500 €
RCS PARIS – SIREN : 922 924 584
APE : 6920Z

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

BG&A

GROUPE ONYX

*Rapport sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022*

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evénements postérieurs à la clôture et continuité d'exploitation » des règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du principe de continuité d'exploitation.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

BG&A

GROUPE ONYX

*Rapport sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022*

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Président.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

BG&A

GROUPE ONYX

*Rapport sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022*

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 26 juillet 2023

Le commissaire aux comptes

BG&A

DocuSigned by:

Bruno Guillemois

5909D1DF56894FB...

Bruno GUILLEMOIS

Associé



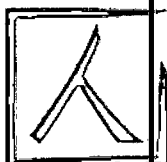
BILAN - ACTIF

103570 - SAS GROUPE ONYX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF

	Valeurs au 31/12/22		Valeurs au 31/12/21	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 904	1 106	798	1 750
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				10 961
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	266 342	52 757	213 585	53 924
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	505 100		505 100	519 050
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	70		70	70
Prêts				
Autres immobilisations financières	137 630		137 630	3 696
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	911 046	53 863	857 183	589 451
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 000		6 000	7 050
Créances				
Clients	261 067		261 067	112 000
Clients douteux, litigieux				
Clients Factures à établir	182 818		182 818	137 856
Personnel et comptes rattachés				
Créances fiscales et sociales	27 473		27 473	10 681
Groupe et associés	888 573		888 573	895 828
Débiteurs divers	906 317		906 317	28 550
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	544		544	59 163
Charges constatées d'avance (3)	65 514		65 514	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 338 306		2 338 306	1 251 129
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 249 352	53 863	3 195 488	1 840 580



BILAN - PASSIF

103570 - SAS GROUPE ONYX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 501 000)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières diverses

Groupe et associés

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs

Fournisseurs, factures non parvenues

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

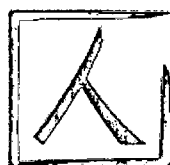
Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21
Capital (dont versé : 501 000)	501 000	501 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	50 100	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	50 417	
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	61 347	100 517
SITUATION NETTE	662 863	601 517
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	662 863	601 517
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	934 320	854 547
Emprunts et dettes financières diverses		
Groupe et associés	903 451	217 455
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	193 679	31 148
Fournisseurs, factures non parvenues	17 458	9 304
Dettes fiscales et sociales	274 994	95 676
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	208 724	827
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		30 106
TOTAL DETTES	2 532 625	1 239 063
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	3 195 488	1 840 580

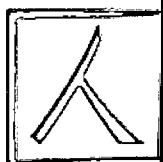


COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

103570 - SAS GROUPE ONYX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 03/12/20 Au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	1 062 590	237 642	824 948	347
Montant net du chiffre d'affaires	1 062 590	237 642	824 948	347
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	3 333	5 333	-2 000	-37
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	-12 365	70 465	-82 831	-118
Autres produits	2 261	99	2 162	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 055 819	313 540	742 279	237
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	575 336	132 793	442 544	333
Impôts, taxes et versements assimilés	18 518	4 792	13 726	286
Salaires et traitements	174 674	17 634	157 040	891
Charges sociales	49 882	2 320	47 562	
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	56 302	18 000	38 302	213
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	66 509	26	66 484	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	941 222	175 565	765 657	436
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	114 597	137 974	-23 378	-17
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

103570 - SAS GROUPE ONYX
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 03/12/20 Au 31/12/21	Variation en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.				
Autres intérêts et produits assimilés	44 467	4 231	40 237	951
Reprises sur prov., dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	44 467	4 231	40 237	951
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées	21 122	1 053	20 069	
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	21 122	1 053	20 069	
RÉSULTAT FINANCIER	23 345	3 177	20 168	635
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	137 942	141 152	-3 210	-2
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	21 000	7 350	13 650	186
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 000	7 350	13 650	186
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	552		552	
Sur opérations en capital	46 440	7 350	39 090	532
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	46 992	7 350	39 642	539
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-25 992		-25 992	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	50 603	40 635	9 968	25
TOTAL DES PRODUITS	1 121 286	325 121	796 166	245
TOTAL DES CHARGES	1 059 940	224 604	835 336	372
Bénéfice ou Perte	61 347	100 517	-39 170	-39

ANNEXE COMPTABLE



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

103570 - SAS GROUPE ONYX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 3 195 488,44 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 61 346,63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 22/06/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Le GROUPE ONYX a procédé à plusieurs ouvertures de magasin FRANPRIX et MONOPRIX au cours de l'année 2022, ainsi les comptes ont drastiquement évolué :

- prise de participation complémentaire,
- souscription d'emprunts complémentaire pour 172K € (crédits véhicules),
- hausse significative de l'effectif et des charges de personnel (développement d'une équipe de direction),
- hausse du chiffre d'affaires (refacturation aux magasins).

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

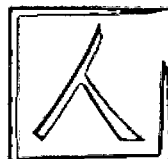
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

103570 - SAS GROUPE ONYX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---------------------------------------|-----------|
| - Matériels et outillages industriels | 3 à 5 ans |
| - Matériels et outillages | 3 à 5 ans |

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

La valeur brute est constitué par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Le développement de l'activité RETAIL du GROUPE ONYX se poursuit à un rythme soutenu. La direction précise que le développement est conforme aux engagements et prévisions établies pour l'exercice 2023.

La direction souhaite restructurer l'activité "VIN" en se recentrant sur les transactions BtoB via la société CD VIN dont les perspectives d'avenir sont notamment assurées par la filière RETAIL du groupe. A cet effet, la direction souhaite procéder à l'acquisition par cd VIN des titres des caves de Brest, Quimper et Nantes détenus par GROUPE ONYX (avec reprises des comptes courants) et devrait ainsi absorber ces 3 sociétés avant la fin de l'exercice 2023. Dans ce contexte post-clôture, la direction a ainsi justifié l'absence de dépréciation des titres et des comptes courants de l'activité VIN au 31/12/2022.

L'activité "bâtiment / aménagement", démarrée fin 2022, connaît selon la direction une forte croissance avec des perspectives de chiffre d'affaires de l'ordre de 10M € pour l'exercice 2023.

Parallèlement, l'environnement social agité avec des mouvements sociaux ayant engendré des dégragations de certains magasins conjugué à une conjoncture économique difficile en France au premier semestre 2023 a pénalisé le GROUPE ONYX d'une part et d'autre part la direction précise que les incertitudes et difficultés rencontrées par son partenaire, le groupe CASINO ont également impacté le groupe. Dans ce contexte, les prévisions font apparaître que la société sera, sauf événements défavorables significatifs, en mesure de faire face à ses besoins de trésorerie au cours des 12 mois suivant l'arrêté des comptes.



ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

103570 - SAS GROUPE ONYX
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 904	
CORP.	Terrains			
	Constructions			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.		11 247	3 700
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles		71 485	200 359
	Matériel de bureau & mobilier informatique			28 398
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	82 732	232 457
FINAN.	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		519 050	7 000
	Autres titres immobilisés		70	
	Prêts et autres immobilisations financières		3 696	285 508
		TOTAL	522 816	292 508
		TOTAL GENERAL	607 452	524 965

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		1 904	
CORP.	Terrains				
	Constructions				
	Inst. gal. agen. amé. cons		14 947		
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles		33 900	237 944	
	Mat. bureau, inform., mobilier			28 398	
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	48 847	266 342	
FINAN.	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		20 950	505 100	
	Autres titres immobilisés			70	
	Prêts & autres immob. financières		151 574	137 630	
		TOTAL	172 524	642 800	
		TOTAL GENERAL	221 371	911 046	

INITIA

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

17/76



ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

103570 - SAS GROUPE ONYX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	154	952		1 106
TOTAL	154	952		1 106
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	285	2 259	2 544	
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport	17 561	51 669	17 895	51 335
Mat. bureau et informatiq., mob.		1 422		1 422
Emballages récupérables divers				
TOTAL	17 847	55 350	20 439	52 757
TOTAL GENERAL	18 000	56 302	20 439	53 863

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					



ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

103570 - SAS GROUPE ONYX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Primes de remboursement des obligations



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

103570 - SAS GROUPE ONYX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

A noter que certaines filiales ne clôturent pas leurs comptes au 31/12/2022, notamment CD VIN (31/01/2023).

L'activité de la société CD VIN RENNES n'a jamais démarré mais la société n'a pas encore été radiée au greffe.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
SASU CD VIN - CHATEAU DE BONABAN 35350 LA GOUESNI	1 000	17 987	100	-90 876
EURL DSL - CHATEAU DE BONABAN 35350 LA GOUESNIERE -	10 000	105 105	100	45 844
SARL CD VIN NANTES - CHATEAU DE BONABAN 35350 LA G	1 000		85	-82 909
SASU CD VIN BREST - CHATEAU DE BONABAN 35350 LA GO	1 000		100	-38 343
SASU CD VIN QUIMPER - CHATEAU DE BONABAN 35350 LA G	1 000		100	-49 124
SAS CDF RETAIL - CHATEAU DE BONABAN 35350 LA GOUES	1 000		51	
SAS MDC DISTRIBUTION - CHATEAU DE BONABAN 35350 L	1 000		74	
SAS KER BATI - CHATEAU DE BONABAN 35350 LA GOUESNI	1 000		100	
SAS CD VIN RENNES - CHATEAU DE BONABAN 35350 LA GO			100	

2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises en A :

- a. Françaises
- b. Etrangères

2. Participations non reprises en A :

- a. Dans des sociétés françaises
- b. Dans des sociétés étrangères



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

103570 - SAS GROUPE ONYX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

SASU CD VIN - CHATEAU DE BONABAN 35350 LA GOUESNIERE - 88750468600015	1 000	17 987	100,00	250 000	250 000					-90 876	
EURL DSL - CHATEAU DE BONABAN 35350 LA GOUESNIERE - 85035893800015	10 000	105 105	100,00	250 000	250 000					45 844	
SARL CD VIN NANTES - CHATEAU DE BONABAN 35350 LA GOUESNIERE - 90473395300015	1 000	85,00	100,00	850	850					-82 909	
SASU CD VIN BREST - CHATEAU DE BONABAN 35350 LA GOUESNIERE - 90474158400018	1 000	100,00	100,00	1 000	1 000					-38 343	
SASU CD VIN QUIMPER - CHATEAU DE BONABAN 35350 LA GOUESNIERE - 90766388400019	1 000	100,00	100,00	1 000	1 000					-49 124	
SAS CDF RETAIL - CHATEAU DE BONABAN 35350 LA GOUESNIERE - 91937374600016	1 000	51,00	51,00	510	510	806 921					
SAS MDC DISTRIBUTION - CHATEAU DE BONABAN 35350 LA GOUESNIERE - 91845497600013	1 000	74,00	74,00	740	740						

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

INITIA

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

21/76



TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

103570 - SAS GROUPE ONYX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (b)		Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (b) (10)		Quote-part du capital detenu en %		Valeurs comptables des titres detenus (8) (7)		Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursees (7) (6)		Montant des cautions et avals donnees par la societe (7)		Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)		Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)		Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)	
	1 000	100,00	1 000	100,00	Brute	Nette	1 000	100,00	1 000	100,00	1 000	100,00	1 000	100,00	1 000	100,00	1 000	100,00
SAS KER BATI - CHATEAU DE BONABAN 35350 LA GOUESNIERE - 92098483800010																		
SAS CD VIN RENNES - CHATEAU DE BONABAN 35350 LA GOUESNIERE - 90780260700016																		
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)																		
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS																		
1. Filiales non reprises au § A :																		
a. Filiales françaises																		
b. Filiales étrangères																		

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

INITIA

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

103570 - SAS GROUPE ONYX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

2. Participations non reprises au § A :
- a. Dans des sociétés françaises
- b. Dans des sociétés étrangères

	Capital (6)	
	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	
	Quote-part du capital detenu en %	
Brute	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)	
Nette		
	Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursees (7) (9)	
	Montant des cautions et avals donnees par la societe (7)	
	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	
	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	
	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

INITIA

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable



ACTIF CIRCULANT

103570 - SAS GROUPE ONYX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	137 630	125 000	12 630
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	443 885	443 885	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	180	180	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	27 293	27 293	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	888 573	888 573	
Renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	906 317	906 317	
	Charges constatées d'avance	65 514	65 514	
TOTAUX		2 469 391	2 456 762	12 630
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		



COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

103570 - SAS GROUPE ONYX

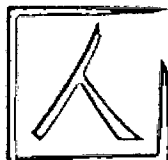
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		65 514
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	65 514

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		182 818
Autres créances		29 903
Disponibilités		
	TOTAL	212 721



CAPITAUX PROPRES

103570 - SAS GROUPE ONYX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	100,00	10,00



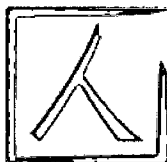
ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

103570 - SAS GROUPE ONYX

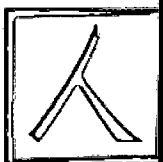
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	934 320	193 434	616 853	124 033
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		211 137	211 137		
Personnel & comptes rattachés		14 080	14 080		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		21 639	21 639		
Etat & Impôts sur les bénéfices		25 043	25 043		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	198 546	198 546		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	15 685	15 685		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		903 451	903 451		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		208 724	208 724		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		2 532 625	1 791 739	616 853	124 033
renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	170 690			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	132 786			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

**COMPTES DE RÉGULARISATION -
PASSIF****103570 - SAS GROUPE ONYX****Du 01/01/2022 au 31/12/2022****CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	739
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 458
Dettes fiscales et sociales	26 856
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	74 775
TOTAL DES CHARGES À PAYER	119 826

**DETTES GARANTIES PAR DES
SÛRETÉS RÉELLES****103570 - SAS GROUPE ONYX****Du 01/01/2022 au 31/12/2022****DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES**

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	866 000	259 800
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	866 000	259 800



LES EFFECTIFS

103570 - SAS GROUPE ONYX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	8,00	1,00
Ingénieurs et cadres	4,00	
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	4,00	1,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		



GROUPE ONYX

Société par actions simplifiée

7 rue Jean Charcot
35720 MESNIL ROC'H

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022



GROUPE ONYX

Société par actions Simplifiée

7 rue Jean Charcot
35720 MESNIL ROC'H

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons été avisés de la convention suivante visée à l'article L. 227-10 du code de commerce qui est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

BG&A

Siège Social
14 rue Cambacérès
75008 PARIS

S.A.S au capital de 500 €
RCS PARIS – SIREN : 922 924 584
APE : 6920Z

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Avec Laurent CASTEL

Personne concernée	Nature – Objet – Modalités de la convention	charges comptabilisées
Laurent CASTEL, associé détenant plus de 10% du capital	<u>Nature et objet :</u> A compter du 1^{er} octobre 2022, Laurent CASTEL occupe le poste de chargé de développement du groupe Onyx pour une durée indéterminée. <u>Modalités :</u> Au titre de son contrat de travail, Laurent CASTEL perçoit une rémunération mensuelle brute de 3 250 euros.	(9 750 €)

Fait à Lyon, le 26 juillet 2023

Le commissaire aux comptes

BG&A



Bruno GUILLEMOIS

Associé